

DECISION N° **0049** /D/SIC/DG/2026 DU **04 FEV 2026**

Portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint
n°008/AONR/SIC/CIPM/2025 du 20 mars 2025 pour le contrôle et la surveillance des
travaux de réhabilitation de Six (06) immeubles à la Cité SIC de Kotto/Douala

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

- Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2025 du 20 mars 2025 pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de Six (06) immeubles à la Cité SIC de Kotto/Douala ;
Vu La correspondance du PCA n°015/L/SIC/PCA/2025 du 23 juin 2025 portant avis conforme ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la lettre commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2025 du 20 mars 2025 pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de Six (06) immeubles à la Cité SIC de Kotto/Douala, selon l'allotissement ci-après :

Lot N°	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Unique	Contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de Six (06) immeubles à la Cité SIC de Kotto/Douala	TROPFEN ENGINEERING SarL BP: 5177 Douala	43 180 425	Onze (11) mois

Article 2 : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des lettres commandes.

Yaoundé, le **04 FEV 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- PCA/SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.



Dr. AHMADOU SARDAOUNA